

**Plan de réouverture de l'école
Information des familles
07/05/2020**

PREAMBULE :

- Le mardi 12 mai 2020 commencera la phase 1 de la reprise de l'école. Les élèves de grande section ainsi que les élèves prioritaires reprendront, si leur famille le souhaite, le chemin de l'école.
- Avant tout, un temps important sera consacré aux contraintes liées au respect et à l'application des gestes barrières pour la sécurité de tous. A vos côtés, nous expliquerons les mesures prévues et à appliquer dans l'enceinte de l'école.
- **Il sera impératif de respecter les horaires et les gestes barrières.**
- Nous vous demandons de mettre des vêtements que les enfants peuvent gérer seuls (pas de boutons difficiles à attacher par exemple). Il est important de veiller à ce que les enfants, tout comme nous, changent de vêtements tous les jours.
- **Si malgré nos explications répétées un enfant ne respectait pas les gestes barrières et la distanciation physique, l'inspecteur de la circonscription se réserve la possibilité qu'il ne soit plus accueilli à l'école.**

Sommaire

- 5 principes généraux
- une rentrée très progressive
- des petits groupes
- organisation des accueils et des sorties
- en classe
- les récréations et les circulations
- la restauration scolaire
- hygiène et gestes barrières
- entretien des locaux et du matériel
- mon enfant présente des symptômes
- le rôle des familles

1. 5 principes généraux

- le maintien de la distanciation physique
- l'application des gestes barrières
- la limitation du brassage des élèves
- l'assurance du nettoyage et de la désinfection des locaux et du matériel
- l'information, la communication et la formation

2. Une rentrée très progressive:

- **phase 1: à partir du 12 mai 2020** **accueil des enfants de grande section**
- **phase 2: à partir du 28 mai** **accueil de tous les niveaux**

Conformément à la circulaire ministérielle, **les familles refusant d'inscrire leur enfant à ces dates devront attendre le 2 juin 2020 pour un éventuel retour en classe.**

3. Des petits groupes

- Les groupes accueillis en maternelle n'excéderont pas **10 élèves**.
- Si le nombre des élèves dépasse ce seuil, un calendrier d'aménagement du temps scolaire sera mis en oeuvre:

2 jours en présentiel/2 jours d'enseignement à distance soit:

-groupe A : en classe les lundis et mardis/enseignement à distance les jeudis et vendredis

-groupe B: enseignement à distance les lundis et mardis/en classe les jeudis et vendredis

- les groupes constitués seront stables. Dans la mesure du possible, ils respecteront les classes habituelles.

4. Organisation des accueils et sorties

- Afin d'éviter les attroupements au portail, les accueils et les sorties seront **échelonnées**:
-entre 8h50 et 9h10 le matin
-entre 16h15 et 16h35 le soir
- Les parents déposeront leur enfant au portail en respectant **un circuit à sens unique matérialisé par des barrières**. Un arrêt minute sera mis en place par la mairie.
- **Aucun parent ne sera autorisé à entrer dans l'établissement.**
- **Aucun attroupement ne doit avoir lieu au portail.** Les échanges avec l'école se feront de préférence par téléphone.
- Les ATSEM conduiront les enfants vers les toilettes et les classes.
- Un lavage systématique des mains sera organisé.
- Des **marquages au sol** distincts de 1 mètre aideront les élèves à se placer à bonne distance en attendant leurs parents.
- **Lors de la pause du midi, les entrées et sorties se feront aux mêmes endroits en fonction des groupes.**
- Une attention particulière sera portée aux fratries afin de faciliter au maximum et dans la mesure du possible leur arrivée et départ.
- Les familles récupéreront les élèves au portail en respectant le circuit à sens unique matérialisé par les barrières.
- **GARDERIE: L'accueil péri scolaire sera maintenu aux horaires habituels.** Seuls les élèves **dont les deux parents travaillent** seront accueillis.

5. En classe

- Les tables seront **espacées** pour respecter les règles de distanciation. Les élèves ne seront pas installés face à face.
- Il n'y aura plus de regroupement.
- Les tables, le matériel seront **individualisés**.
- Les objets à usage collectif seront neutralisés ainsi que les meubles inutiles ou d'usage collectif et les coins jeux (poupées, dinette...).
- **Les familles devront fournir une gourde (ou bouteille d'eau) et des mouchoirs jetables.**
- Les familles devront vêtir leurs enfants le plus simplement possible (vêtements faciles à enfiler/enlever pour le passage aux toilettes).
- Les couchettes seront espacées selon les normes en vigueur pour le temps de sieste.

- La communication via le panneau d'affichage et/ ou numérique (mails, site...) sera privilégiée.
- Pour les activités physiques: les jeux de ballon et de contact seront proscrits ainsi que l'usage du matériel sportif collectif.
- Pour les activités culturelles: utilisation de matériel individuel ou jetable.
- Les lectures par l'enseignant seront privilégiées pour limiter la manipulation des livres.
- **Les sorties scolaires, la fête de l'école et les séances de natation sont annulées.**

6. Les récréations:

- Afin d'éviter le brassage , **les récréations seront décalées.**
- L'usage des porte-manteaux sera maintenu mais les vêtements seront espacés le plus possible en respectant l'ordre du rang.
- Des marquages au sol indiqueront les distances à respecter dans les couloirs et à différents endroits.
- Conformément à la réglementation les groupes ne se croiseront pas.
- Il n'y aura pas de jouets (roues, ballons, vélos, trottinettes...) ni aucun jeu de «contact» ou d'échange de matériel . La distanciation physique devra être respectée même dehors.
- Pas de matériel collectif.
- La structure de jeu et le bac à sable seront neutralisés.
- Les élèves se laveront les mains en début et en fin de récréation.

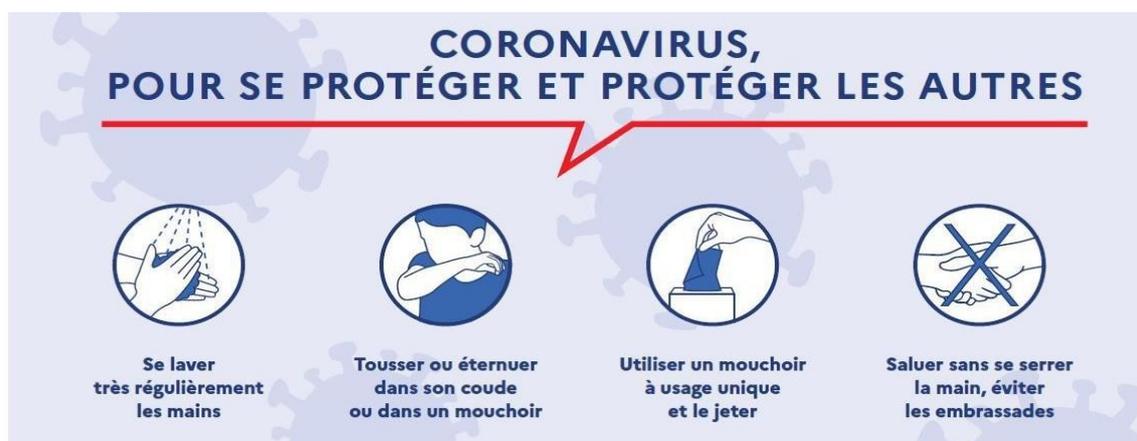
7. La restauration scolaire:

- La restauration scolaire sera organisée dans le respect des consignes sanitaires. Afin de limiter les manipulations pour limiter les contaminations, des repas froids seront servis, à l'assiette, **aux enfants déjà inscrits en restauration scolaire.**
- La restauration scolaire sera organisée selon le respect de la limitation du brassage des élèves.
- Les repas pour cette première phase se tiendront dans la salle de restauration.
- **Il est demandé aux parents de fournir une gourde ou bouteille d'eau à leurs enfants ainsi que des serviettes ou mouchoirs jetables.**
- Le temps de récréation sera surveillé par le personnel municipal et répartis en groupe « classe » dans la cour ou les espaces dédiés, en correspondance avec ce qui a lieu sur le temps d'école. Merci de bien penser à la gourde ou bouteille d'eau.

8. Hygiène et gestes barrières

- **Le nettoyage et la désinfection des locaux répondra aux exigences du protocole sanitaire.**
- Les sanitaires, les poignées, les interrupteurs, les rampes d'escaliers, les portes d'entrée seront désinfectés au moins deux fois par jour (matin et après-midi).
- Nettoyage approfondi des sols, portes, tables, chaises, mobilier tous les soirs.
- Désinfection du matériel utilisé.
- Utilisation de produits conformes aux préconisations du protocole sanitaire.

- Respect des consignes de sécurité liées à l'utilisation des produits de nettoyage.
- **Chaque matin, les parents devront prendre la température de leur enfant. Si la température excède 37,8°C ou si des symptômes surviennent, les parents s'engagent à ne pas scolariser leur enfant.**
- Conformément aux recommandations du protocole sanitaire, un lavage des mains sera régulièrement organisé et encadré (à l'arrivée, en début et en fin récréations, avant et après le repas, à la sortie, en classe si besoin, avant et après être passé aux toilettes).
- **Le port du masque est interdit en maternelle.**
- **En présence des élèves, les personnels porteront systématiquement des masques.**
- Un rappel des gestes barrière sera effectué quotidiennement dans chaque classe. Des séances d'éducation à la santé et à l'hygiène seront menées.



- Des affichages rappelant les gestes barrières seront placés aux endroits stratégiques (panneaux, classes, sanitaires...). Ces derniers seront communs à tous les services de l'école (garderie, cantine...).
- L'usage des sanitaires sera régulé et encadré.
- Les locaux seront systématiquement et longuement aérés :
 - avant l'arrivée des élèves;
 - pendant les récréations;
 - pendant la pause méridienne;
 - le soir;
 - pendant la classe, si le temps le permet.

9. Mon enfant présente des symptômes...

- Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

<ul style="list-style-type: none"> • A la maison • Ne pas scolariser son enfant • Eviter les contacts • Prendre contact avec son médecin traitant. 	<ul style="list-style-type: none"> • A l'école • Isolement de l'élève avec un masque pédiatrique, dans un espace dédié • Appel des responsables légaux sans délai. • Nettoyage approfondi
--	---

	<ul style="list-style-type: none">• La famille doit prendre contact avec son médecin traitant.• L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme COVID-19 ou du médecin de l'Education Nationale.
--	---

- En cas de test positif, mise en œuvre du protocole défini dans le guide ministériel.

10. Le rôle des familles:

Les familles ont un rôle majeur dans la réussite de ce plan de réouverture.

Les familles devront :

- Prendre la température de leur enfant chaque matin et s'engager à ne pas scolariser leur enfant s'il présente des symptômes. *La température doit être inférieure à 37,8° C.*
- Respecter les règles de distanciation physique lors des temps d'attente au portail.
- Prendre le temps d'expliquer le nouveau fonctionnement de l'école avant la réouverture.
- Rappeler les gestes barrière et leur importance.
- Rassurer l'enfant.

Il faudra fournir:

- les changes nécessaires **dans un sac jetable (plus de cartable...)**
- une gourde qui **seule sera ramenée à la maison**
- des mouchoirs jetables;
- une serviette jetable et une gourde (pour ceux qui mangent à la cantine).